

EVOLUVIE III

Fiche produit

Nature : Contrat d'assurance groupe sur la vie à adhésion facultative, multisupport.

Objectif : Se constituer ou valoriser une épargne pour réaliser un projet, préparer sa retraite ou transmettre à ses proches.

Durée minimum conseillée : 8 ans pour bénéficier de la fiscalité de l'assurance vie.

Fonctionnement :

Options de gestion financière et supports d'investissement : une liberté d'investir grâce aux différentes orientations de gestion financière proposées et aux divers supports éligibles.

L'épargne peut être investie dans le Fonds EURO garanti, le Fonds Croissance « PREPAR Avenir », dans une sélection d'Unités de Compte dont l'évolution de la valeur est liée aux différents marchés financiers.

Les options de gestion :

La formule de gestion : répartition du Fonds EURO et une Unité de Compte spécifique dans des proportions définies à l'ouverture du contrat en fonction de votre profil d'investisseur et de votre sensibilité.

Chaque trimestre, des arbitrages sont réalisés automatiquement et sans frais, pour maintenir le pourcentage de répartition entre les supports de l'allocation choisie.

La gestion libre : le capital est investi selon votre choix parmi une large sélection de supports gérés par des sociétés de gestion du groupe BPCE et du groupe BRED, d'autres supports étant proposés temporairement selon les opportunités du moment.

Le Fonds Croissance « PREPAR Avenir » : un support d'investissement qui conjugue potentiel de performance, sécurisation et personnalisation.

A tout moment, il est possible de modifier les options de gestion choisie(s).

Quel que soit le montant de votre épargne, ce contrat offre une grande souplesse d'allocations d'actifs en offrant **la possibilité de combiner, au sein d'un même contrat, ces différentes options de gestion.**

Versements libres : 230 € minimum - Programmés : 45 € minimum / mois ou 135 € minimum / trimestre ou 270 € minimum / semestre ou 540 € minimum / an.

Arbitrages : à tout moment

Rachats programmés : possibles, à partir de 150 € bruts de fiscalité minimum, quelle que soit la périodicité (conseillés sur des contrats investis sur le fonds €)

Niveau de risque : variable selon les supports d'investissement choisis et leur répartition

Frais :

Sur versements (en sus de chaque cotisation):

Versements libres : 2%

Versements programmés annualisés : 1%

Gestion : Fonds EURO : 0.90 % l'an - Unités de Compte : 0.60 % l'an majoré du coût de la garantie décès complémentaire de 0.18 % (pour tout adhérent de moins de 75 ans à l'adhésion). – Support « PREPAR Avenir » : 0,70% l'an.

Arbitrages: 0,50 % des sommes arbitrées, sauf si l'adhésion est alimentée par des prélèvements automatiques (dans ce cas, l'arbitrage s'effectue sans frais).

Fiscalité assurance vie :

Se reporter à l'Espace Pratique- Fiscalité

Décembre 2016 – Document non contractuel, à titre purement informatif ne tenant pas compte des spécificités liées à certaines offres commerciales.